



Demande d'attestation de l'admissibilité à la plaque d'immatriculation pour anciens combattants

Directives :

- Le demandeur doit remplir les sections 1, 2 et 3, puis envoyer par la poste le formulaire, les photocopies de la preuve de service, les frais à acquitter et une enveloppe adressée et affranchie au bureau de la Légion royale canadienne mentionné en haut de ce formulaire.
- Faire un chèque ou un mandat de 5,00 \$ à l'ordre de : La Légion royale canadienne, Direction provinciale de l'Ontario.
- Pour connaître l'état de votre demande, veuillez appeler au 905 841-7999.
- Une fois que la Légion royale canadienne aura rempli la section 4 du formulaire, le demandeur doit présenter le formulaire à un centre ServiceOntario pour recevoir une plaque pour anciens combattants.

Section 1 - Critères d'admissibilité à la plaque pour anciens combattants de l'Ontario. Cocher la case appropriée.

La plaque pour anciens combattants est réservée à toute personne qui, de façon honorable :

- A) a servi au sein des Forces canadiennes, y compris les forces de réserve, les forces d'un autre pays du Commonwealth ou d'un pays allié en temps de guerre
- B) a servi dans la marine marchande ou comme membre du Ferry Command en temps de guerre
- C) sert actuellement au sein des Forces canadiennes, y compris les forces de réserve
- D) a servi comme agent de la paix dans le cadre d'une zone de service spécial ou d'une opération spéciale (OTAN/UN)
- E) a servi au sein des forces armées américaines ou de celles d'un pays allié des États-Unis durant la guerre du Vietnam et avait la citoyenneté canadienne pendant cette affectation
- F) est membre actif ou retraité de la Gendarmerie royale du Canada

Remarque :

Tous les anciens détenteurs de plaques pour anciens combattants de l'Ontario seront automatiquement exemptés des nouveaux critères d'admissibilité en vertu de droits acquis.

Section 2 – Identification du demandeur. Veuillez écrire tous les renseignements en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

Nom complet de l'ancien combattant (la plaque doit être enregistrée à son nom)

Adresse (rue, ville/municipalité et code postal)

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)

Numéro de téléphone ()	Numéro matricule	Date de naissance	Année	Mois	Jour
--------------------------------	------------------	-------------------	-------	------	------

Signature de l'ancien combattant

X

Section 3 – Autres documents obligatoires. Veuillez cocher la case appropriée.

Vous devez joindre, **aux fins de la Légion royale canadienne exclusivement**, une photocopie des documents suivants:

- Personnel à la retraite** - Le certificat de démobilisation ou de service des Forces canadiennes (ou l'équivalent pour la marine marchande, les forces alliées, etc.) ou la carte d'identité NDI75 des Forces canadiennes
- Personnel actif** - La carte d'identité NDI20 des Forces canadiennes
- Agents de la paix** - Une lettre du service de police du demandeur qui confirme la participation de celui-ci à une opération de l'OTAN ou à une mission des Nations Unies
- Service militaire au Vietnam** - Un état de service ou un certificat de démobilisation faisant état de la participation à la guerre du Vietnam au sein des forces armées des États-Unis ou de ses pays alliés pendant cette guerre et une preuve de citoyenneté canadienne au moment dudit service (soit un certificat de naissance canadien ou un document de citoyenneté qui indique la date de l'obtention de la citoyenneté canadienne)
- Gendarmerie royale du Canada** – Copie de la carte d'identité ou du certificat de service

Remarque :

Ces documents doivent être en anglais ou en français, sinon il faut en obtenir une traduction certifiée.

Section 4 – À remplir par le signataire autorisé de la Légion royale canadienne, Direction provinciale de l'Ontario

Je reconnais par les présentes que le demandeur répond aux exigences susmentionnées qui définissent ce qu'est un ancien combattant et qu'il est en droit d'obtenir une plaque pour anciens combattants.

Signature de l'autorité approbatrice

X

Date de la demande

Tampon de la Légion royale canadienne

